

Poste: **Psychologie des couples**

(argumentaire soumis et validé par le Vice-recteur SSH 28 avril 2020))

**Université catholique de Louvain**  
**Secteur des Sciences humaines (SSH)**

**Demande d'ouverture de poste académique en 2020 pour prise de fonction au 1/9/2021**

**Faculté** de Psychologie et des Sciences de l'éducation (PSP)

**Institut** de recherche en Sciences Psychologiques (IPSY)

**Temps plein** 100%

**Domaine** Psychologie des couples / Psychology of couples

Il apparaît et reste essentiel d'engager au plus vite un-e Professeur-e capable de couvrir les besoins d'enseignements identifiés en Ecole de Psychologie (EPSY) et en Ecole de sexologie et des sciences de la famille (ESFA), ainsi que le domaine de recherche pouvant être concerné, en considérant ce qui est couvert par d'autres académiques en Psychologie clinique de l'enfant, de l'adolescent et de leur famille, en Psychologie clinique de l'adulte, en Psychologie de la parentalité, et en Psychologie du développement et de l'éducation. Ce descriptif permet d'éviter les recouvrements par rapport à l'enseignement et aux priorités de recherche d'autres postes académiques. Il permet de créer des partenariats de recherche et de contribuer à des équipes d'enseignants en formation de base de Bac en psychologie clinique, d'une option clinique de l'adulte en Master en sciences psychologiques ainsi que du programme interdisciplinaire du Master en Sciences de la Famille, sous convention inter-facultaire PSP/ESPO/FIAL. Il permet également la participation à la formation continue dans ce domaine. Relevons en outre que plusieurs enseignements en ESFA ont, jusqu'à présent, été attribués à des experts payés en AH. Les enseignements en psychologie du couple concernent un nombre important d'étudiants dans le Master ESFA (161 étudiant-e-s pour 0.5 EFT en PSP) et en particulier la gestion des 136 étudiant-e-s choisissant la finalité couple et famille alors qu'il n'y a pas d'académique au cadre PSP temps plein pour assurer la coordination de ce programme PSP. Ce poste recouvre des enseignements qui sont actuellement dispensés en ESFA ainsi que des cours actuellement dispensés par des APH en Bachelier et en Master en sciences psychologiques – options psychologie clinique de l'adulte et psychologie clinique de l'enfant, l'adolescent et la famille (356 étudiants inscrits dans ces deux options pour 6.5 académiques au cadre).

Le secteur de la recherche dans ce domaine n'est plus du tout couvert par un académique au cadre alors qu'il s'agit d'un champ de recherche important en psychologie et en psychologie clinique en particulier. Il est couvert par la division 43 « Couple and family psychology ». Les recherches de ce domaine concernent les avancées dans la compréhension systémique des dynamiques des couples, comment elles influencent la santé mentale et physique, et comment elles se développent à partir de processus sociétaux plus globaux comme le genre, en ce incluses les questions LGBT, et la pauvreté (voir site APA division 43). D'autres sociétés de référence sont l'American Association for Marriage and Family Therapy, l'American Family Therapy Academy et la European Family Therapy Association. Les revues majeures sont: Couple and Family Psychology : Research and Practice (APA); Journal of Couple and Relationship Therapy; Journal of Marital and Family Therapy; Journal of Family Psychology; Family Science; Journal of Divorce and Remarriage; Family Relations. Un ensemble de Handbook dans ce domaine démontre l'étendue du champ de recherche possible: APA Handbook of Contemporary Family Psychology, The Oxford Handbook of Relationship Science and Couple Interventions; Clinical Handbook of Couple Therapy, Handbook of Family Therapy: The Science and Practice of Working with Families and Couples.

Les lois régissant la psychologie clinique et l'exercice de la psychothérapie en Belgique (loi De Muylle 2014, et loi De Block 2016, modifiant celle de 2014) donnent un rôle central (a) à la diversité d'approches d'interventions psychologiques ancrées dans un

cadre de référence psychologique et scientifique et qui requièrent une collaboration interdisciplinaire, (b) au rôle du psychologue dans les soins de santé mentale, et (c) au rôle des universités dans la formation des psychologues clinicien-ne-s et des psychothérapeutes (formations continues et actes réservés aux psychologues, orthopédagogues et psychiatres). Ces lois renforcent donc le besoin d'enseignant-e-s universitaires dans le domaine de la santé mentale et de la psychothérapie. Ces enseignant-e-s-chercheur-e-s doivent pleinement réaliser les défis de formation scientifique et de professionnalisation pour les étudiant-e-s en psychologie clinique et en psychothérapie, compte tenu du nombre élevé d'étudiant-e-s dans ces filières et de leurs importants débouchés, ainsi que des enjeux sociaux, académiques, éthiques et légaux en Belgique. Ils doivent intégrer une perspective de formation aux compétences-clés reprises dans les définitions légales du psychologue clinicien et de la pratique de la psychothérapie à tous les niveaux de formation (initiale, master et formation continue).

Un tel descriptif peut répondre à ces besoins.

## PROPOSITION POUR LE POSTE A POURVOIR

### 1. Domaine d'enseignement

Le·La titulaire du poste assurera des enseignements dans le domaine de la psychologie et psychopathologie des couples, et de l'intervention clinique s'adressant aux couples, dans le cadre des programmes de Master en Sciences de la famille et de la sexualité ainsi que de Bac et Master en sciences psychologiques.

Cours à couvrir a minima (Vol1 et Vol2) :

LPSP1201	Psychologie clinique cotitulature (60h, partim systémique 15h)	15h
LPSYS2732	Evaluation et intervention dans le couple (45h)	45h
LSEXM2712	Approches psychologiques de la famille et du couple (45h)	30h
LSEXM2823	Questions contemporaines de parenté et de parentalité (30h, cotitulature)	15h
LSEXM2824	Questions contemporaines autour de la conjugalité : problématisation et prévention (30h, cotitulature)	15h
LSEXM2815	Méthodologie de la recherche dans le domaine du couple et de la famille (7,5h + 7,5h)	7,5h+7,5h
LSEXM2816	Séminaire de recherche interdisciplinaire dans le domaine du couple et de la famille (22,5h + 15h, cotitulature)	7,5h+7,5h
LSEXM2828	Séminaire d'accompagnement du stage (finalité : famille - couple) (15h)	15h
TOTAL		150h+15h

NB : Pendant la période probatoire, le·la titulaire assure max. 90h de Vol 1, après max. 150h.

La majorité des cours sont à assurer au sein de l'École de sexologie et des sciences de la famille (ESFA), pour le programme de Master en Sciences de la famille et de la sexualité, exigeant de l'interdisciplinarité. Il y a 60h en École de psychologie, dont un en co-titulature.

### 2. Domaine de recherche

Le·La titulaire du poste exercera ses activités de recherche dans le domaine de la psychologie du couple, sur le continuum allant du bien-être à la psychopathologie du couple, et de l'intervention clinique s'adressant aux couples. Une expertise en méthodologie de la recherche dans ces domaines est attendue.

### 3. Service interne ou externe *Facultatif*

Il est attendu que le/la titulaire du poste développe des collaborations avec les acteurs du champ de la psychologie du couple. Une expérience clinique professionnelle minimale dans ce domaine est demandée.

#### **4. Autres activités**

#### **5. Qualifications/aptitudes particulières** *Autres que celles mentionnées dans le descriptif général pour tous les postes académiques*

- être titulaire d'un diplôme de doctorat en sciences psychologiques (ou qualifications équivalentes);
- faire preuve d'une formation universitaire et expérience clinique professionnelle en psychologie du couple ;
- faire état de compétences et connaissances en thérapie de couples ;
- faire état d'une capacité à travailler en interdisciplinarité, pour l'enseignement et la recherche ;
- faire état d'une expérience scientifique reconnue par des publications de niveau international;
- faire état d'un séjour d'étude prolongé à l'étranger ou d'une expérience significative acquise hors de l'UCLouvain;
- faire état d'une expérience et d'aptitudes en matière d'enseignement universitaire;
- être capable de travailler en équipe d'enseignants et d'intégrer des résultats de recherches dans ses enseignements
- être créatif·ve et ouvert·ve à l'innovation pédagogique;
- avoir les qualifications pour mener des recherches scientifiques de haut niveau et animer, voire diriger, une équipe de chercheur·e·s;
- posséder la maîtrise de la langue française parlée et écrite, ou s'engager à l'acquérir dans les deux années qui suivent la prise de fonction, la connaissance de l'anglais et d'autres langues constituant un atout supplémentaire;
- être capable d'enseigner en français, et dans une autre langue.